

	Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre <b>24022</b>
---	--	----------------------------

**SEANCE du : 12 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 6 février 2024.

**ETAIENT PRESENTS**

Anne-Marie BARBIER	Pierre BUREAU	Constance MACKOW	Philippe ROBIN <i>jusqu'à 19h30</i>
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérangère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE	Pascal GABILY	Arnaud PRINTEMPS	
Hélène BROUSSEAU	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN	

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Sandra CAILTON, pouvoir à Marinette TALLIER	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, pouvoir à Emmanuelle MENARD
Jean-François MORIN, pouvoir à Jean-François MOREAU	Marie JARRY, pouvoir à Bérangère BAZANTAY	Florence BAZZOLI, pouvoir à Pascal GABILY
Sandrine DELUGEAU	Philippe ROBIN à <i>partir de 19h30</i> Pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX	

**Secrétaire de séance :** Yannick CHARRIER, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

**Assistaient également :** Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques  
 Thierry NOMBALAY - Directeur des finances



**Commune déléguée de Beaulieu sous Bressuire : Autorisation de signature d'avenants au marché de travaux pour le club house**

Des marchés de travaux selon la procédure adaptée, relatifs à la réalisation d'un club house pour les associations utilisatrices de la Salle de sports située sur la Commune Déléguée de BEAULIEU SOUS BRESSUIRE ont été passés le 7 juillet 2023 pour un montant de 298 160,47 € HT soit 357 792,56 € TTC.

Cependant, des travaux modificatifs en plus-values s'avèrent nécessaires en cours de chantier, ce qui nécessite l'établissement d'avenants, conformément aux articles L.2194-1, R.2194-2 et R2194-5 du Code de la Commande Publique.

*Le détail des avenants est résumé dans le tableau ci-dessous :*

Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20240215-DG\_DEL\_2024\_022-DE  
 Date de télétransmission : 15/02/2024  
 Date de réception préfecture : 15/02/2024

LOT (titulaire)	MONTANT DU MARCHÉ INITIAL	MONTANT AVENANT	MONTANT MARCHÉ APRES AVENANT	OBSERVATIONS
Lot 4 – Métallerie / Serrurerie ▶ Sté IMS LYS AU LAYON	27 330,32 € HT soit 32 796,38 € TTC	1 505,78 € HT soit 1 806,94 € TTC (+5,50 %)	28 836,10 € HT soit 34 603,32 € TTC	Plus-value pour motorisation volet roulant extérieur
Lot 5 – Menuiseries extérieures ▶ SARL BERGE COULONGES THOUARSAIS	8 081,85 € HT soit 9 698,22 € TTC	228,89 € HT soit 274,67 € TTC (+2,83 %)	8 310,74 € HT soit 9 972,88 € TTC	Plus-value pour motorisation volet roulant entre salle et buvette
Lot 10 – Plomberie / Sanitaire / Ventilation ▶ SARL FBM BRESSUIRE	26 420,00 € HT soit 31 704,00 € TTC	2 279,96 € HT soit 2 735,95 € TTC (+8,62 %)	28 699,96 € HT soit 34 439,95 € TTC	Plus-value pour Dévoiement et suppression réseau Gaz + Ajout alimentation eau

Le montant total de ces avenants est de 4 014,63 € HT soit 4 817,56 € TTC, ce qui porte le nouveau montant total du marché à la somme de 302 175,10 € HT soit 362 610,12 € TTC (+ 1,34 %).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants
- D'IMPUTER les dépenses sur les crédits ouverts au budget

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Yannick CHARRIER

Le Maire,  
Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20240215-DG\_DEL\_2024\_022-DE  
Date de télétransmission : 15/02/2024  
Date de réception préfecture : 15/02/2024